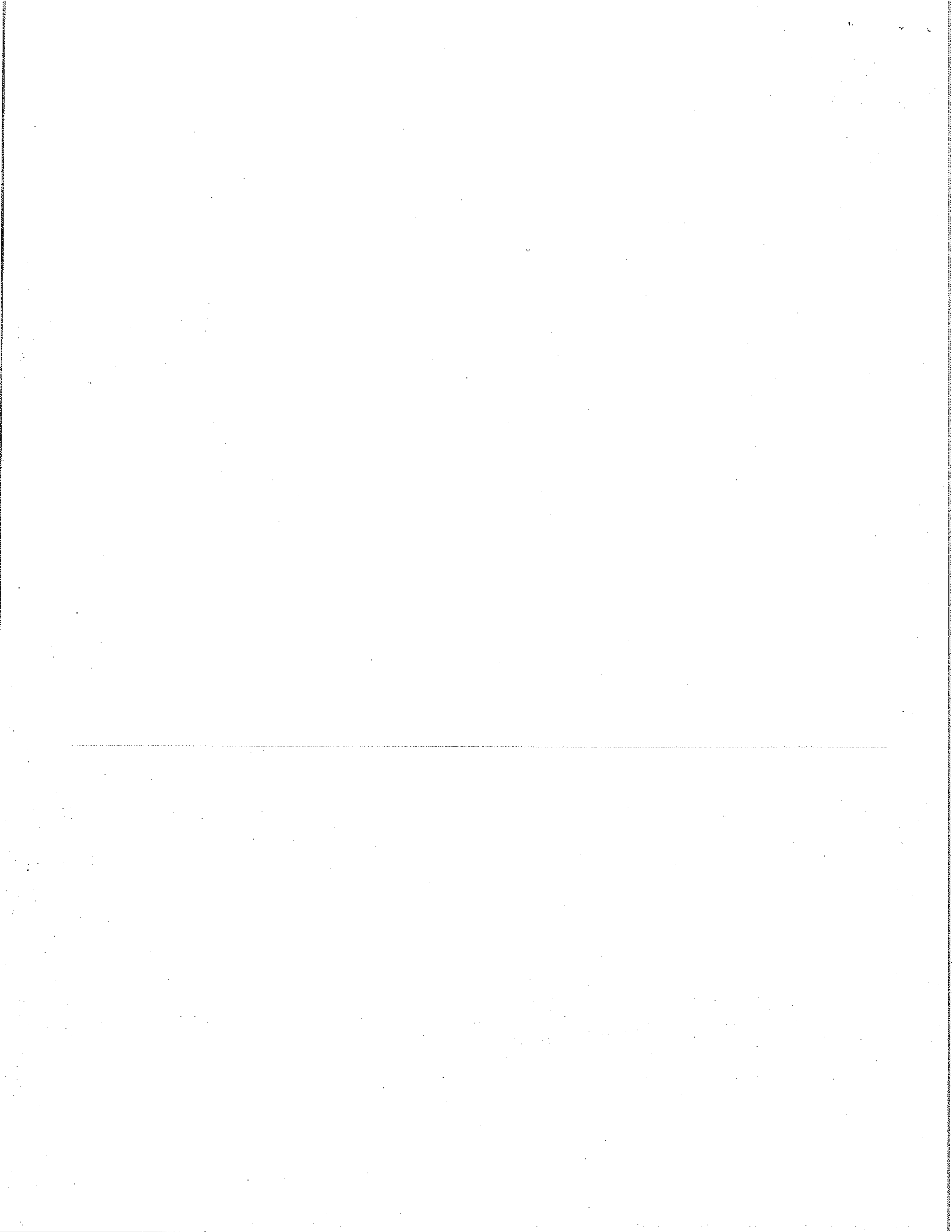


**Collège Boréal d'arts appliqués et de
technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2011



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Collins Snow, Sudbury-Nipissing S.R.L.

Sudbury, Ontario
Le 30 mai 2011

COMPTABLES AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

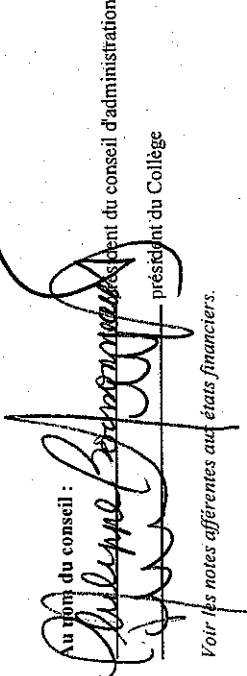
Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés 31 mars 2011

Bilan consolidé	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des résultats	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-21
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	22-23
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	24
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	25
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	26
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	27
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	28
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	29

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 Bilan consolidé
 31 mars 2011

	2011				2010		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 4)	Fonds de bourses	Total	Total
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse	15 904 241 \$	9 130 493 \$	147 880 \$	494 560 \$	89 832 \$	25 767 006 \$	23 240 236 \$
Débiteurs (note 3)	4 678 926	-	-	31 839	1 427	4 712 192	6 938 791
Frais payés d'avance	200 904	-	-	-	-	200 904	474 336
Versement à court terme sur le débiteur à long terme	176 000	-	-	-	-	176 000	167 000
Virements interfonds	188 476	-	-	-	(188 476)	-	-
	<u>21 148 547</u>	<u>9 130 493</u>	<u>147 880</u>	<u>526 399</u>	<u>(97 217)</u>	<u>30 856 102</u>	<u>30 820 363</u>
Placements							
Fonds commun et obligations (Coût 2011 - 13 498 404 \$; 2010 - 9 122 128 \$)	-	4 018 364	-	8 081 021	1 941 907	14 041 292	9 274 186
Terrain	-	-	-	-	-	-	8 000
Immobilisations (note 5)	-	-	-	-	-	-	65 186 942
Immobilisation incorporelle	-	78 482 228	-	-	-	78 482 228	132 372
Débiteur à long terme (note 6)	-	-	-	-	-	-	6 337 939
Frais reportés - Campus de Toronto et Campus du Nipissing (note 14)	6 175 702	-	-	-	-	6 175 702	-
	<u>2 286 143</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 286 143</u>	<u>2 471 393</u>
	<u>29 610 392 \$</u>	<u>91 631 085 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 607 420 \$</u>	<u>1 844 690 \$</u>	<u>131 841 467 \$</u>	<u>114 231 195 \$</u>

Au nom du conseil :  Gilles Gauthier, président du conseil d'administration
 président du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Bilan consolidé
31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 4)	Fonds de bourses	Total
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus (note 8)	15 429 968 \$	\$ -	\$ -	\$ -	10 483 \$	15 440 451 \$
Versements à court terme sur la dette à long terme	<u>15 429 968</u>	<u>264 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 483</u>	<u>15 704 451</u>
Apports reportés (note 9)	4 740 020	-	-	-	-	4 740 020
Dépenses des périodes subséquentes	<u>4 740 020</u>	<u>65 232 590</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>65 232 590</u>
Immobilisations	<u>-</u>	<u>65 232 590</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>69 972 610</u>
Dette à long terme (note 10)	<u>-</u>	<u>12 109 628</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>12 109 628</u>
Soldes de fonds						
Non grevés d'affectations						
Exploitation	13 037 210	381 782	-	-	410 818	13 829 810
Avantages sociaux futurs	<u>(467 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(467 000)</u>
Indemnités de vacances	<u>(3 278 710)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 278 710)</u>
Congés de maladie acquis accumulés	<u>(541 286)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(541 286)</u>
Investis en immobilisations	-	876 010	-	-	-	876 010
Affectations d'origine interne (note 11)	<u>690 190</u>	<u>12 649 000</u>	<u>147 880</u>	<u>8 607 470</u>	<u>1 423 389</u>	<u>13 339 190</u>
Affectations d'origine externe (note 12)	<u>9 440 404</u>	<u>14 024 867</u>	<u>147 880</u>	<u>8 607 470</u>	<u>1 834 207</u>	<u>9 802 801</u>
Éventualité (note 13)	<u>29 610 392 \$</u>	<u>91 631 085 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 607 470 \$</u>	<u>1 844 690 \$</u>	<u>114 231 195 \$</u>

Éventualité (note 13)

À la nomination du conseil :

[Signature]
 président du conseil d'administration
 président du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 4)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture	5 938 198 \$	17 171 474 \$	147 880 \$	8 367 238 \$	1 347 432 \$	32 972 222 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	815 874	(460 275)	-	240 182	486 775	1 082 556
Investis en immobilisations	(2 207 948)	2 207 948	-	-	-	-
Augmentation nette de la dette à long terme	4 894 280	(4 894 280)	-	-	-	-
Solde de clôture	<u>9 440 404 \$</u>	<u>14 024 867 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 607 420 \$</u>	<u>1 834 207 \$</u>	<u>34 054 778 \$</u>
						<u>32 972 222 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011					2010
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 4)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	50 893 893 \$	-	-	120 091 \$	25 065 \$	52 164 850 \$
Droits de scolarité	6 702 279	-	-	-	-	6 994 776
Contrats de formation	1 392 160	-	-	-	-	712 645
Recettes auxiliaires	2 791 364	168 376	-	120 091	423 764	2 845 237
Gains non réalisés sur les placements	-	-	-	-	390 683	879 435
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 719 810	-	-	-	3 233 733
	<u>61 779 696</u>	<u>3 888 186</u>	<u>-</u>	<u>240 182</u>	<u>839 512</u>	<u>66 747 576</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	38 956 995	1 452 586	-	-	-	37 382 545
Administration	10 551 793	765 857	-	-	-	11 806 674
Affaires des étudiantes et étudiants	4 616 461	-	-	-	352 737	4 915 008
Ressources matérielles	4 973 233	1 874 280	-	-	-	5 554 469
Supplémentaires	1 330 984	-	-	-	-	1 976 394
Entreprises auxiliaires	534 356	255 738	-	-	-	656 981
	<u>60 963 822</u>	<u>4 348 461</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>352 737</u>	<u>62 292 071</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>815 874 \$</u>	<u>(460 275) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>240 182 \$</u>	<u>486 775 \$</u>	<u>1 082 556 \$</u>
						<u>4 538 605 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Encaisse provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	1 082 556 \$	4 538 605 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 719 810)	(3 233 733)
Amortissement des immobilisations	4 160 692	3 435 054
Amortissement des frais reportés	<u>185 250</u>	<u>185 250</u>
	<u>1 708 688</u>	<u>4 925 176</u>
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	2 226 600	(1 813 246)
Frais payés d'avance	273 432	(332 669)
Créditeurs et frais courus	746 820	921 736
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	<u>(509 233)</u>	<u>(3 193 885)</u>
	<u>4 446 307</u>	<u>507 112</u>
Activités d'investissement		
Augmentation des placements	(4 759 106)	(1 119 443)
Diminution du débiteur à long terme	153 237	448 061
Achats d'immobilisations		
- bâtiments	(14 106 919)	(9 313 842)
- matériel	(2 004 333)	(2 038 873)
- améliorations locatives	(1 212 357)	(260 637)
- terrain	-	(556 585)
	<u>(21 929 478)</u>	<u>(12 841 319)</u>
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés - immobilisations	15 115 661	6 062 731
Augmentation de la dette à long terme	5 048 331	7 516 644
Remboursement de la dette à long terme	(154 051)	(37 296)
Diminution de l'emprunt à court terme	-	(1 000 000)
	<u>20 009 941</u>	<u>12 542 079</u>
Augmentation de l'encaisse	<u>2 526 770</u>	<u>207 872</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>23 240 236</u>	<u>23 032 364</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>25 767 006 \$</u>	<u>23 240 236 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. »

2. Principales conventions comptables

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins de capital. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1er août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

2. Principales conventions comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux autres activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont d'abord constatés à leur juste valeur et sont comptabilisés par la suite d'après leur classement. Le classement dépend de l'objectif pour lequel les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances exceptionnelles, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les actifs financiers achetés et vendus, dont le contrat exige que l'actif soit livré selon une échéance établie, sont constatés d'après la date de transaction. Les coûts de transactions sont comptabilisés immédiatement parmi les recettes ou sont capitalisés, selon la nature de la transaction et du produit qui y est relié.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Détenus à des fins de transaction

Le Collège a classé l'encaisse et les placements comme étant détenue à des fins de transaction. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers acquis habituellement pour revente avant leur date d'échéance ou qui sont désignés à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date du bilan. La fluctuation de la juste valeur, de même que les intérêts gagnés, les intérêts accumulés, les gains et pertes réalisés lors de la cession et les gains et pertes non réalisés, sont inclus dans le revenu de placement.

Prêts et créances

Le Collège a classé les débiteurs et le débiteur à long terme comme prêts et créances. Les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les fluctuations de la juste valeur des prêts et créances sont imputées aux résultats lorsqu'elles sont réalisées ou lorsqu'il y a une baisse de valeur des actifs.

Autres passifs financiers

Le Collège a classé les créditeurs et frais courus et la dette à long terme comme autres passifs financiers. Les autres passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Comme le permet le paragraphe 3862.43(c) du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), le Collège a choisi de continuer d'appliquer le chapitre 3861 - Instruments financiers - informations à fournir et présentation au lieu des chapitres 3862 - Instruments financiers - informations à fournir et 3863 - Instruments financiers - présentation.

3. Débiteurs

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 707 254 \$	3 678 315 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>318 978</u>	<u>424 159</u>
	3 388 276	3 254 156
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	615 202	1 892 640
Université de Hearst	56 262	1 593 689
Taxe de vente harmonisée	<u>652 452</u>	<u>198 306</u>
	<u><u>4 712 192</u></u> \$	<u><u>6 938 791</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Notes complémentaires
31 mars 2011

4. Fonds de dotation

	2011				2010
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	
Bilan					
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	- \$	- \$	494 560 \$	494 560 \$	260 934 \$
Débiteurs	-	-	31 839	31 839	90 700
	-	-	526 399	526 399	351 634
Placements					
Fonds commun et obligations	5 294 942	593 622	2 192 457	8 081 021	8 015 604
	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 718 856 \$</u>	<u>8 607 420 \$</u>	<u>8 367 238 \$</u>
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	5 207 682 \$	593 622 \$	2 718 856 \$	8 520 160 \$	8 279 978 \$
Affectations d'origine externe - I. W. Gore Memorial	<u>87 260</u>	-	-	<u>87 260</u>	<u>87 260</u>
	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 718 856 \$</u>	<u>8 607 420 \$</u>	<u>8 367 238 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

4. Fonds de dotation (suite)

	2011				2010
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds					
Revenus					
Dons - particuliers et sociétés	\$ -	\$ -	\$ 114 942	\$ 114 942	\$ 175 817
Contribution - Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	-	-	120 091	120 091	175 817
Placements	-	-	5 149	5 149	-
	-	-	240 182	240 182	351 634
Dépenses	-	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	240 182	240 182	351 634
Soldes de fonds au début de l'exercice	5 294 942	593 622	2 478 674	8 367 238	8 015 604
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	5 294 942 \$	593 622 \$	2 718 856 \$	8 607 420 \$	8 367 238 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

4. Fonds de dotation (suite)

	2011			2010
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État de l'évolution des soldes des fonds utilisables pour l'attribution de bourses				
Solde d'ouverture	693 593 \$	16 009 \$	56 470 \$	766 072 \$
Revenus de placements, net des dépenses de placements	172 024	19 286	88 331	279 641
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 154) (2010 - 268)	(129 366)	-	-	(129 366)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 17) (2010 - 30)	-	(14 503)	-	(14 503)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 77) (2010 - 126)	-	-	(66 427)	(66 013)
Solde de clôture	<u>736 251 \$</u>	<u>20 792 \$</u>	<u>78 374 \$</u>	<u>835 417 \$</u>
				<u>766 072 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

5. Immobilisations

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	-	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 373 672	741 784	631 888	686 837
Amélioration du terrain	382 322	206 455	175 867	191 160
Améliorations locatives	4 577 819	3 208 653	1 369 166	430 857
Bâtiments	77 850 583	13 099 892	64 750 691	52 247 433
Matériel informatique	19 627 920	18 809 176	818 744	1 232 612
Logiciels	3 402 036	3 373 495	28 541	31 890
Matériel de bureau	5 968 543	5 223 423	745 120	493 501
Matériel audiovisuel	3 792 318	3 646 384	145 934	243 653
Matériel d'enseignement	12 369 353	8 016 178	4 353 175	4 165 897
	<u>134 807 668 \$</u>	<u>56 325 440 \$</u>	<u>78 482 228 \$</u>	<u>65 186 942 \$</u>

6. Débiteur à long terme

	2011	2010
Octroi à recevoir du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en versement annuel de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	6 351 702 \$	6 504 939 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	176 000	167 000
	<u>6 175 702 \$</u>	<u>6 337 939 \$</u>

7. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$ avec intérêt au taux de base plus 0,5 % et sans garantie. Au 31 mars 2011, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

8. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	9 590 527 \$	8 836 666 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	1 562 928	1 719 648
Indemnités de vacances	3 278 710	3 134 509
Congés de maladie acquis accumulés	541 286	560 811
Avantages sociaux futurs (note 15)	<u>467 000</u>	<u>442 000</u>
	<u>15 440 451 \$</u>	<u>14 693 634 \$</u>

9. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde d'ouverture	5 249 252 \$	8 443 137 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	3 272 062	2 812 364
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(3 781 294)</u>	<u>(6 006 249)</u>
Solde de clôture	<u>4 740 020 \$</u>	<u>5 249 252 \$</u>

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie et la portion de l'excédent des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde d'ouverture	53 836 739 \$	51 007 741 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	15 115 661	6 062 731
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 719 810)</u>	<u>(3 233 733)</u>
Solde de clôture	<u>65 232 590 \$</u>	<u>53 836 739 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Notes complémentaires
31 mars 2011

10. Dette à long terme

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prêt à terme avec l'Office Ontarien de Financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	7 325 297 \$	7 479 348 \$
Prêt à terme avec l'Office Ontarien de Financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>5 048 331</u>	<u>-</u>
	12 373 628	7 479 348
Versements échéants au cours du prochain exercice	<u>264 000</u>	<u>154 000</u>
	<u><u>12 109 628</u></u> \$	<u><u>7 325 348</u></u> \$

Les versements sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>Total</u>
2012	264 000 \$
2013	278 000
2014	293 000
2015	306 000
2016	324 000
Exercices subséquents	<u>10 908 628</u>
	<u><u>12 373 628</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

11. Soldes de fonds avec affectations d'origine interne

Exploitation

Les soldes de fonds avec affectations d'origine interne pour projets spéciaux ne peuvent pas être dépensés pour autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

Immobilisations

Le conseil d'administration du Collège a approuvé un virement interfonds de - \$ (2010 - 3 000 000 \$) du solde de fonds non grevés d'affectations au solde de fonds avec affectations d'origine interne pour l'achat d'immobilisations.

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe

Fonds d'immobilisations

Ce fonds représente des sommes affectés à l'achat d'immobilisations.

Fonds de stabilisation

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Fonds de bourses

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

13. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

14. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2011, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2012	1 858 014 \$	249 194 \$	2 107 208 \$
2013	1 194 949	147 366	1 342 315
2014	733 916	10 200	744 116
2015	757 906	8 348	766 254
2016	<u>550 831</u>	<u>7 730</u>	<u>558 561</u>
	<u>5 095 616 \$</u>	<u>422 838 \$</u>	<u>5 518 454 \$</u>

Campus de Toronto

Le Collège a signé une entente avec le Collège Centennial pour la reconstruction de locaux sur leur campus et l'utilisation de ces locaux pour fins éducatives. Selon l'entente, le Collège Boréal doit financer les coûts de construction avec les subventions reçues du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. En échange, le Collège ne paie pas de loyer au Collège Centennial pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts de construction sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des résultats selon la durée du bail. Le Collège est responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

14. Engagements (suite)

Campus du Nipissing

Le Collège a signé une entente avec le Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord. Selon l'entente, le Collège est responsable de financer les améliorations locatives à l'École Franco-Cité. En échange, le Collège reçoit une diminution de loyer du Conseil pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts des améliorations locatives sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des résultats selon la durée du bail. Le Collège est responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

15. Avantages sociaux futurs

Le Collège est tenu de constater le coût au titre des prestations de retraite et de certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi dans les exercices au cours desquels les salariés rendent au Collège des services en échange de ces avantages. Les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour le Collège. Les avantages complémentaires de retraite non liés à la pension sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice tandis que les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité terminale. Les données relatives aux avantages sociaux futurs sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dépenses (recettes) supplémentaires pour l'exercice 2011		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	(13 000) \$	(13 000) \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	(3 000)	(14 000)
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>41 000</u>	<u>38 000</u>
Total des dépenses supplémentaires pour l'exercice 2011	<u><u>25 000</u></u> \$	<u><u>11 000</u></u> \$
Valeur totale de l'actif		
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	<u><u>91 000</u></u> \$	<u><u>87 000</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

15. Avantages sociaux futurs (suite)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Engagements du régime de retraite		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	88 000 \$	101 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	50 000	50 000
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>316 000</u>	<u>276 000</u>
Total des engagements du régime de retraite	<u>454 000 \$</u>	<u>427 000 \$</u>
Valeur nette des engagements du régime de retraite	363 000 \$	340 000 \$
Plus : Gain non amorti	<u>104 000</u>	<u>102 000</u>
Avantages sociaux futurs	<u>467 000 \$</u>	<u>442 000 \$</u>
Estimation du taux d'escompte	4,75 % par année	4,75 % par année

16. Régime de retraite

Les membres du personnel participent à des régimes de retraite contributifs administrés par le Système des régimes de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Conformément à ces arrangements, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employés. Les cotisations versées par le Collège et les employés au cours de l'exercice se sont élevées à 5 115 555 \$ (2010 - 4 783 879 \$).

17. Garderie - subvention salariale

Le Collège a reçu une subvention salariale de 55 968 \$ (2010 - 57 806 \$) de la Ville du Grand Sudbury. Ces fonds sont utilisés pour les salaires, les avantages sociaux obligatoires et non obligatoires payés par le Collège.

18. Revenus de placements

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Intérêts et dividendes	943 424 \$	500 611 \$
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements	<u>31 725</u>	<u>(119 853)</u>
	<u>975 149 \$</u>	<u>380 758 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

19. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements, le débiteur à long terme, les créditeurs et frais courus et la dette à long terme.

Valeur marchande

La valeur marchande de l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs et frais courus est comparable à la valeur comptable à cause de leur nature à court terme ; les placements sont comptabilisés à leur juste valeur.

La valeur marchande du débiteur à long terme et de la dette à long terme ne peut être déterminée facilement.

Risque lié aux placements

Les placements dans des instruments financiers exposent le Collège à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêts et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Risque de crédit

Les débiteurs du Collège sont constitués d'un grand nombre de petites balances recevables de comptes clients, étudiants et autres, de balances recevables significatives d'agences gouvernementales, et d'autres balances recevables minimales de divers autres organismes. La direction est de l'opinion que le Collège n'est pas exposée à un tel risque car la majorité des recevables proviennent d'organismes fiables. Une provision a été établie concernant les autres balances.

Risque de change

Le Collège ne réalise aucun de ses revenus en devises étrangères. Alors, les fluctuations de devises n'ont pas de conséquence sur le résultat du Collège.

Risque de taux d'intérêts

Le Collège gère son encaisse selon ses besoins d'exploitation et est seulement exposé au risque de taux d'intérêts dans la mesure des fluctuations des taux d'intérêts du marché.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2011

20. Gestion du capital

Les informations à fournir concernant le capital établissent des normes pour la fourniture d'informations concernant les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Collège.

Le capital du Collège est composé des actifs nets investis en immobilisations, des actifs nets avec affectations d'origine interne et externe et des actifs nets non grevés d'affectations.

Les objectifs du Collège dans la gestion de son capital consistent à maintenir un niveau de flexibilité entre l'habileté d'opérer de façon efficace, à générer des flux de trésorerie prévisibles pour les opérations continues, et à avoir les fonds nécessaires pour contrer l'effet d'augmentation dans les dépenses ou de diminutions dans les revenus.

Le Collège n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

21. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Subventions						
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités						
Fonctionnement	9 477 823 \$	-	-	-	-	9 477 823 \$
Projets spéciaux	15 491 410	-	-	120 091	25 065	15 636 566
Location	1 385 122	-	-	-	-	1 385 122
Besoins spéciaux	290 290	-	-	-	-	290 290
Services en français	6 443 867	-	-	-	-	6 443 867
Connexion emploi	6 546 292	-	-	-	-	6 546 292
Programme de formation de base	1 958 587	-	-	-	-	1 958 587
Programme services d'emploi été	827 098	-	-	-	-	827 098
Subvention tenant lieu d'impôt	106 800	-	-	-	-	106 800
Ministères provinciaux	2 589 772	-	-	-	-	2 589 772
Ministères fédéraux	5 434 800	-	-	-	-	5 434 800
Garderie - subvention salariale	55 968	-	-	-	-	55 968
- subvention de fonctionnement	286 064	-	-	-	-	286 064
	<u>50 893 893</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>120 091</u>	<u>25 065</u>	<u>51 039 049</u>
						<u>322 685</u>
						<u>52 164 850</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 1 - Analyse des recettes
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Droits de scolarité							
Étudiants - temps plein	3 520 826	-	-	-	-	3 520 826	3 647 583
- temps partiel	2 417 405	-	-	-	-	2 417 405	2 453 869
- programmes de courte durée	117 533	-	-	-	-	117 533	99 212
Autres frais auxiliaires	646 515	-	-	-	-	646 515	794 112
	<u>6 702 279</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 702 279</u>	<u>6 994 776</u>
Contrats de formation	1 392 160	-	-	-	-	1 392 160	712 645
Recettes auxiliaires							
Centre de conférences	8 667	-	-	-	-	8 667	13 692
Résidence	588 330	-	-	-	-	588 330	293 259
Stationnement	166 702	-	-	-	-	166 702	179 606
Garderie	189 087	-	-	-	-	189 087	155 713
Dons	298 075	-	-	114 942	45 409	458 426	896 223
Produits de cours	86 356	-	-	-	-	86 356	44 440
Placements (note 18)	430 845	168 376	-	5 149	370 779	975 149	380 758
Location de locaux	188 295	-	-	-	-	188 295	197 082
Autres	835 007	-	-	-	7 576	842 583	684 464
	<u>2 791 364</u>	<u>168 376</u>	<u>-</u>	<u>120 091</u>	<u>423 764</u>	<u>3 503 595</u>	<u>2 845 237</u>
Gains non réalisés sur les placements	-	-	-	-	390 683	390 683	879 435
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 719 810	-	-	-	3 719 810	3 233 733
	<u>61 779 696 \$</u>	<u>3 888 186 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>240 182 \$</u>	<u>839 512 \$</u>	<u>66 747 576 \$</u>	<u>66 830 676 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	13 670 793 \$	-	-	-	-	13 670 793 \$
- personnel administratif	3 885 825	-	-	-	-	3 885 825
- personnel de soutien	6 846 187	-	-	-	-	6 846 187
Avantages sociaux	4 539 587	-	-	-	-	4 539 587
Fournitures d'enseignement	1 086 325	-	-	-	-	1 086 325
Stages	19 593	-	-	-	-	19 593
Cotisations et abonnements	60 322	-	-	-	-	60 322
Perfectionnement professionnel	81 701	-	-	-	-	81 701
Frais de voyage	390 618	-	-	-	-	390 618
Affaires publiques	509 286	-	-	-	-	509 286
Entretien d'équipement	46 127	-	-	-	-	46 127
Télécommunications	396 138	-	-	-	-	396 138
Fournitures de bureau	621 238	-	-	-	-	621 238
Services contractuels	3 742 567	-	-	-	-	3 742 567
Services contractuels - enseignement	1 696 501	-	-	-	-	1 696 501
Location d'équipement	75 845	-	-	-	-	75 845
Loyer	1 288 342	-	-	-	-	1 288 342
Amortissement des immobilisations	-	1 452 586	-	-	-	1 452 586
	<u>38 956 995 \$</u>	<u>1 452 586 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>40 409 581 \$</u>
						<u>1 349 849</u>
						<u>12 539 335 \$</u>
						<u>3 681 415</u>
						<u>6 550 813</u>
						<u>4 343 691</u>
						<u>936 598</u>
						<u>45 740</u>
						<u>35 507</u>
						<u>402 864</u>
						<u>576 771</u>
						<u>58 460</u>
						<u>416 533</u>
						<u>442 008</u>
						<u>2 794 154</u>
						<u>2 144 958</u>
						<u>94 318</u>
						<u>950 074</u>
						<u>1 349 849</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	2 390 604 \$	-	-	-	-	2 390 604 \$
- personnel de soutien	2 224 050	-	-	-	-	2 224 050
Avantages sociaux	1 075 831	-	-	-	-	1 075 831
Cotisations et abonnements	57 858	-	-	-	-	57 858
Frais d'embauche	107 618	-	-	-	-	107 618
Perfectionnement professionnel	106 388	-	-	-	-	106 388
Frais de voyage	275 026	-	-	-	-	275 026
Affaires publiques	1 156 018	-	-	-	-	1 156 018
Entretien d'équipement	443 629	-	-	-	-	443 629
Télécommunications	267 079	-	-	-	-	267 079
Fournitures de bureau	318 874	187 769	-	-	-	506 643
Frais d'automobile	25 022	-	-	-	-	25 022
Frais de vérification	95 766	-	-	-	-	95 766
Frais professionnels	327 871	-	-	-	-	327 871
Services contractuels	1 325 554	-	-	-	-	1 325 554
Intérêts et frais bancaires	70 446	-	-	-	-	70 446
Location d'équipement	243 566	-	-	-	-	243 566
Mauvaises créances	40 593	-	-	-	-	40 593
Amortissement des immobilisations	-	578 088	-	-	-	578 088
	<u>10 551 793 \$</u>	<u>765 857 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>11 317 650 \$</u>
						<u>11 806 674 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011					2010
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	594 682 \$	-	-	-	-	594 682 \$
- personnel administratif	721 492	-	-	-	-	721 492
- personnel de soutien	1 560 844	-	-	-	-	1 560 844
Avantages sociaux	669 752	-	-	-	-	669 752
Fournitures d'enseignement	108 490	-	-	-	-	108 490
Cotisations et abonnements	11 837	-	-	-	-	11 837
Frais de voyage	48 736	-	-	-	-	48 736
Affaires publiques	38 520	-	-	-	-	38 520
Télécommunications	7 869	-	-	-	-	7 869
Fournitures de bureau	71 383	-	-	-	-	71 383
Frais professionnels	9 806	-	-	-	-	9 806
Services contractuels	178 180	-	-	-	25 709	203 889
Bourses	594 870	-	-	-	327 028	921 898
	<u>4 616 461 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>352 737 \$</u>	<u>4 969 198 \$</u>
						<u>1 468 244</u>
						<u>4 915 008 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	94 010 \$	-	-	-	-	94 010 \$
- personnel de soutien	246 406	-	-	-	-	246 406
Avantages sociaux	83 045	-	-	-	-	83 045
Fournitures de bureau	58 937	-	-	-	-	58 937
Entretien	447 639	-	-	-	-	447 639
Services de sécurité	345 987	-	-	-	-	345 987
Services de nettoyage	477 778	-	-	-	-	477 778
Services contractuels	636 702	-	-	-	-	636 702
Services publics	1 037 624	-	-	-	-	1 037 624
Loyer	997 056	-	-	-	-	997 056
Assurances	167 947	-	-	-	-	167 947
Intérêts sur dette à long terme	380 102	-	-	-	-	380 102
Amortissement des immobilisations	-	1 874 280	-	-	-	1 874 280
	<u>4 973 233 \$</u>	<u>1 874 280 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 847 513 \$</u>
						<u>5 554 469 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011					2010
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Allocations et bénéfices des participants	1 170 003 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 170 003 \$
Taxes municipales	<u>160 981</u>	-	-	-	-	<u>160 981</u>
	<u>1 330 984 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 330 984 \$</u>
						<u>1 844 377 \$</u>
						<u>132 017</u>
						<u>1 976 394 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011				2010	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	39 527 \$	-	-	-	-	39 527 \$
- personnel de soutien	111 918	-	-	-	-	111 918
Avantages sociaux	26 825	-	-	-	-	26 825
Fournitures	9 230	-	-	-	-	9 230
Entretien	267 193	-	-	-	-	267 193
Services publics	31 332	-	-	-	-	31 332
Intérêts sur dette à long terme	48 331	-	-	-	-	48 331
Amortissement des immobilisations	-	255 738	-	-	-	255 738
	<u>534 356 \$</u>	<u>255 738 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>790 094 \$</u>
						<u>162 346</u>
						<u>656 981 \$</u>